

1. [Les règles de sécurité aux abords de l'école](#) : reproduire une série d'images séquentielles d'un élève piéton et/ou rouleur et/ou passager qui se met en toute sécurité à l'arrivée et/ou au départ de l'école

*Exemple piéton : je regarde à gauche, je regarde à droite, je regarde à gauche en m'engageant, je traverse sur le passage piéton, je regarde à droite à partir du milieu de la chaussée, j'arrive sur le trottoir d'en face.*